

A la recherche du "Tigre" perdu

SPECTACLE étonnant : les grandes orgues de Notre-Dame de Paris exécutent « La Marseillaise ». La foule qui se serre dans la nef en ce dimanche de novembre semble hésiter entre recueillement et ferveur patriotique. Mais pas un seul représentant du gouvernement n'est présent à la cérémonie...

Nous ne sommes pas au lendemain des attentats de Daech, mais le 17 novembre 1918. Ce jour-là, le cardinal Amette, archevêque de Paris, célèbre un Te Deum d'action de grâce pour fêter l'Armistice, survenue six jours plus tôt. Et il a convié tous les ministres à y assister. La réponse à son invitation est longuement débattue en Conseil des ministres. Le président de la République, Raymond Poincaré, est pour. Mais, au nom de la laïcité, le président du Conseil,

Georges Clemenceau, s'oppose formellement à la présence de ses ministres. Seules Mmes Poincaré et Deschanel (épouse du président de la Chambre des députés), qui n'exercent aucune responsabilité politique, feront le déplacement.

Quatre-vingt-dix-sept ans plus tard, une autre « Marseillaise » est jouée par les mêmes grandes orgues de Notre-Dame. Nous sommes le dimanche 15 novembre, et les huiles de la République se pressent dans la cathédrale. Le ministre des Relations avec le Parlement, Jean-Marie Le Guen, y côtoie le président de l'Assemblée, Claude Bartolone (PS), et son collègue du Sénat, Gérard Larcher (LR), le secrétaire général de l'Elysée, Jean-Pierre Jouyet, et les anciens Premiers ministres François Fillon et Alain Juppé. Pour la laïcité, la messe est dite...